



CHARTRE D'ENGAGEMENT MORAL

Mise à disposition du Kit
« Faisons des **MER**veilles, pour une mer sans déchet »
PARLEMENT DE LA MER

LE PARLEMENT DE LA MER S'ENGAGE À

- **Mettre à disposition un kit ramassage citoyen du Parlement de la Mer contenant** : des sacs de ramassage en toile, la liste des référents « déchets » au sein des collectivités en charge de la collecte et de la gestion des déchets, la fiche des bonnes pratiques du ramassage citoyen, un protocole de comptage. Ce kit sera distribué dans la mesure du stock disponible.
- **Promouvoir les actions de ramassage citoyen** par une diffusion des dates via l'agenda maritime et une valorisation de l'action à posteriori sur le site web du Parlement de la Mer.

LE PARTENAIRE EN CHARGE DE L'ORGANISATION DU RAMASSAGE CITOYEN S'ENGAGE À :

- **Déclarer** son action de ramassage auprès des collectivités en charge du territoire où se déroule l'événement de ramassage citoyen.
- **Trier et compter** les déchets.
- **Respecter** les préconisations relatives à la sensibilisation environnemental du site et à se rapprocher des gestionnaires du site (syndicat, gestionnaire N2000, conservatoire du littoral...).
- **Inscrire** son action de ramassage sur l'agenda maritime du PDLM,
- **Faire un retour** au secrétariat du PDLM (nombre de participant, photos, quantité ramassé) parlementdelamer@laregion.fr.

À :

Le :

Le représentant du Parlement de la Mer

Le représentant de la structure organisatrice